

-E-

Mercredi 5 avril 2017

Rémunération des dirigeants de Bombardier inc.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : M. le Président, hier, on a essayé de savoir, du premier ministre, qu'est-ce que ce serait, trop? Qu'est-ce que ce serait, trop payer les dirigeants de Bombardier? On n'a pas eu la réponse. Il nous a dit : Ce serait une erreur, pour un gouvernement, de s'ingérer dans la politique de rémunération interne d'une grande entreprise privée. Pourtant, c'est ce qu'il a fait en prenant le téléphone, dimanche dernier, pour, nous a-t-il dit, relayer la frustration et la déception. Donc, le premier ministre s'est ingéré. Bien, je le félicite de l'avoir fait parce qu'on est des investisseurs importants et Bombardier fait partie de notre société.

La question, ce n'est pas de s'ingérer, c'est comment il l'a fait. Alors, lorsqu'il a décidé de faire cet appel, il a donné un signal important à Bombardier, et le signal qu'il a donné, c'est qu'il était satisfait de la rémunération et du report, en 2020, d'une partie de la rémunération. Ça veut dire qu'il est satisfait que, pour 2016, la rémunération a été augmentée de 6 millions de dollars. C'est passé de 8,8 à 14,8, sans compter les reports. Alors, pour lui, il est satisfait qu'en 2016 il y ait 1 million en moyenne de plus pour les six dirigeants dans une année où il y a eu 5 000 mises à pied et l'action de l'entreprise a chuté. Pour lui, 6 millions de plus pour six personnes, ce n'est pas trop.

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, aujourd'hui, on aura encore une fois l'occasion de nous exprimer sur cette question, et moi, en le faisant, je le ferais, je le dirais, je prononcerais les paroles en pensant avant tout... en voyant un plancher d'usine et des travailleurs devant moi, des travailleurs que les deux partis d'opposition étaient prêts à abandonner il y a à peine quelques mois et dont nous avons préservé l'emploi.

Maintenant, je vais lui rappeler quelque chose d'essentiel également. Ça comprend également les reports, comme il l'a dit, mais les reports sont conditionnels. Il laisse entendre que ça va être payé, quels que soient les résultats de l'entreprise. C'est faux. Les résultats de l'entreprise détermineront si les reports seront ou non touchés par les dirigeants de l'entreprise. Et, en passant, ces objectifs comportent le fait de faire passer le chiffre d'affaires de 16 milliards à 25 milliards. Si ça se produit, et je souhaite que ça se produise, c'est beaucoup d'avions, beaucoup de trains, beaucoup d'emplois, beaucoup de recettes fiscales pour les Québécois, et on sera gagnants, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Ah! le premier ministre n'est pas au courant, de toute évidence, que le prospectus de Bombardier dit que, de toute façon, c'est certain qu'ils vont avoir 6 millions de plus pour six personnes; le reste, s'ils satisfont les critères.

Alors, maintenant qu'il est mieux informé, est-ce qu'il est satisfait que, dans une année où il y a eu 5 000 mises à pied — les travailleurs dont il parle — ça soit 6 millions de plus pour les six dirigeants?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Malheureusement, mon collègue continue à faire certaines omissions, probablement involontaires, là. Il oublie de rappeler à la population qui nous écoute que 50 % non pas des augmentations, mais de la rémunération de 2016 est déplacé et conditionnel à l'atteinte d'objectifs que j'ai mentionnés il y a quelques instants. Alors, ça, c'est la réalité. Ce n'est pas du tout ce qu'il dit.

Et justement, justement, M. le Président, justement, la raison pour laquelle nous avons décidé d'intervenir de façon stratégique à un moment stratégique pour la C Series, la série C, c'était pour préserver les emplois de l'aéronautique chez nous. Il faut savoir que Bombardier, c'est 50 % du secteur aéronautique québécois, c'est 600 fournisseurs. Nous, on ne voulait pas les abandonner. Les oppositions, oui, mais pas nous.

Le Président : En terminant. Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Pour l'information du premier ministre, je vais déposer cet extrait du prospectus parce qu'il n'est pas au courant qu'il cautionne une augmentation de 6 millions, quelle que soit l'augmentation de la cadence ou de la satisfaction.

Maintenant, je voudrais savoir si, pour lui, c'est trop qu'un président de conseil d'administration soit payé 2 millions de dollars par an, ce qui est le cas de Pierre Beaudoin, alors que le président de la Caisse de dépôt, qui, lui, gère 200 millions, est payé seulement 200 000 \$? 200 milliards.

Document déposé

Le Président : D'abord, est-ce qu'il y a consentement pour le dépôt? Consentement pour le dépôt. M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Avec plaisir, M. le Président, mais je dirais et je répéterais que nous avons également ressenti et partagé la frustration et la colère des Québécois. C'est ça que j'ai communiqué à l'entreprise. J'ai dit : Vous ne pouvez pas vous permettre de perdre le contact avec la société dans laquelle vous êtes nés, dans laquelle vous avez grandi et dans laquelle vous allez continuer de grandir.

Maintenant, pour être complet dans sa présentation, le collègue pourrait parler d'autres entreprises québécoises dans lesquelles les fonds publics sont également présents. Il y en a plusieurs, des grandes entreprises, Québecor par exemple, ou d'autres, qui ont obtenu le soutien des fonds publics, avec des rémunérations très élevées pour les dirigeants, ce qui est le cas dans toutes les grandes entreprises. Alors, une entreprise de la taille de Bombardier, 16 milliards de chiffre d'affaires, 60 000 emplois...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...et l'importance qu'on connaît, doit s'ajuster à son contexte.

Le Président : Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : Bien, allons-y, allons-y, doit s'ajuster. Donc, Bombardier, chiffre d'affaires de 16 milliards, le président du C.A. fait 2 millions par année. Caisse de dépôt, chiffre d'affaires, c'est-à-dire stock d'investissements de 210 milliards, il ne fait que 200 000 \$.

Est-ce que le premier ministre considère que M. Tessier est sous-payé ou que M. Beaudoin est surpayé? Ça doit être l'un ou l'autre.

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Non, mais là ça ne marche pas du tout, M. le Président, là. Ça montre une totale méconnaissance de la réalité, là, de l'économie et des corporations du Québec. Évidemment, je vois que son caucus est relativement peu peuplé de gens qui ont été des acteurs économiques importants.

Maintenant, je vais lui...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Couillard : À part ceux qui ont endommagé l'économie du Québec, bien sûr, par des déficits répétés.

Des voix : ...

• (10 h 20) •

Le Président : S'il vous plaît! O.K., O.K., O.K. C'est beau. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Couillard : Alors, voilà donc une corde sensible, M. le Président. Bon. Mais ce que je voudrais dire avant tout, je vais répéter puis je pense qu'au moins on pourrait s'entendre là-dessus, l'entreprise doit se comparer aux autres entreprises du même domaine. Comparer Bombardier à la Caisse de dépôt, ça n'a pas de bon sens, M. le Président. Il faut comparer Bombardier à Lockheed, à Boeing, à Airbus, à Embraer, qui sont ses concurrents...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...et qui se délectent des paroles de l'opposition, ces jours-ci.

Le Président : Principale, M. le député de Sanguinet.